

PLAN DE COURS

POL-7025 : Management public

NRC 82316 | Automne 2016

Mode d'enseignement : Présentiel

Crédit(s) : 3

Fondements historiques, théoriques et disciplinaires du management public. Comparaison du management public avec l'administration publique et avec le management privé. Évaluation du nouveau management public, de la gouvernance et de la participation citoyenne en tant qu'innovations. Thèmes et outils du management public : planification stratégique, gestion de la performance, prise de décision, structures organisationnelles, reddition de compte, motivation du secteur public, leadership et culture organisationnelle. Regards comparatifs sur les réformes managériales récentes au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

Plage horaire

Cours en classe

mercredi	12h30 à 15h20	DKN-0407	Du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016
----------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=71756>

Coordonnées et disponibilités

Pierre-Marc Daigneault

Enseignant

DKN-4459

pierre-marc.daigneault@pol.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 2172

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30*
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

* Il est à noter que le comptoir fermera ses portes à compter de 16h30 du 22 août au 2 septembre.

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Objectifs spécifiques	4
Approche pédagogique	4
Décorum	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Participation et comptes rendus de lecture	7
Examen de mi-session (à domicile)	7
Examen final	8
Production d'un plan stratégique et de fiches indicateurs pour une organisation	8
Barème de conversion	8
Plagiat	9
Règles disciplinaires	9
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	9
Évaluation de la qualité du français	10
Gestion des délais	10
Absence à un examen	10
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	10
Matériel didactique	10
Matériel informatique et logiciels	10
Bibliographie et annexes	12
Bibliographie	12

Description du cours

Introduction

Ce cours s'adresse à des étudiants de deuxième cycle qui désirent se familiariser avec les théories, concepts, outils et enjeux contemporains du management public. Le management public est l'ensemble des méthodes, pratiques et outils mis en œuvre pour piloter l'action publique et pour gérer les organisations du secteur public de manière professionnelle, intègre et performante. Le management public constitue également un objet d'étude qui, dans le cadre de ce cours, sera abordé dans une perspective interdisciplinaire dont le centre de gravité se situe en science politique et en administration publique.

Objectif général du cours

Ce cours propose un tour d'horizon sur la nature, le contexte et les enjeux du management public. L'objectif général est d'amener les étudiants à se familiariser avec les principaux éléments théoriques (paradigmes, approches, concepts, etc.) et pratiques (méthodes, outils, etc.) pertinents à la poursuite d'une carrière de gestionnaire ou d'analyste dans le secteur public. Ce cours est également utile à ceux et celles qui aspirent à une carrière en recherche dans le domaine du management public et de l'administration publique. Il est important d'appréhender ce cours comme le point de départ – et non pas comme l'aboutissement – du processus d'acquisition des connaissances et des compétences en management public.

Objectifs spécifiques

- Maîtriser les principaux concepts du management public;
- Être en mesure de situer théoriquement et historiquement le management public, en tant qu'objet d'étude et en tant que pratique, par rapport à l'administration publique, au management privé et à la gouvernance;
- Développer une compréhension fine des enjeux contemporains du management public;
- Se familiariser avec l'évolution récente des réformes managériales à l'aide d'exemples québécois, canadiens et internationaux;
- S'initier à quelques-uns des outils du management public et être en mesure d'en apprécier le potentiel et les limites.

Approche pédagogique

L'approche pédagogique retenue pour ce cours repose sur une formule magistrale qui est complétée par des activités interactives. La première partie de la séance (environ 2 heures) est consacrée à des exposés magistraux du professeur sur le thème de la semaine. Ces exposés, qui sont complémentaires aux lectures obligatoires, visent à présenter et à expliquer aux étudiants les principaux concepts et éléments théoriques pertinents au thème de la séance. Dans la mesure du possible, les concepts et éléments théoriques sont illustrés par des exemples concrets et les implications pour la pratique sont discutées. La seconde partie de la séance (environ 50 minutes) est consacrée aux séminaires qui consistent en des discussions actives et informées entre les étudiants et le professeur sur la question de la semaine. Il va sans dire qu'une préparation adéquate (lecture approfondie et analyse de l'ensemble des textes assignés) et que la participation active de tous les étudiants sont des conditions nécessaires au succès de cette activité. À une ou deux reprises au cours de la session, le professeur invitera des praticiens qui viendront échanger avec les étudiants sur des thèmes pertinents du management public. Les étudiants auront par ailleurs l'occasion de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises dans le cadre d'un travail d'équipe portant sur la planification stratégique.

Décorum

Pour ne pas distraire le professeur et vos collègues, merci de limiter les retards et le bavardage en classe. L'utilisation de l'ordinateur portable et de la tablette est permise seulement pour la prise de notes. L'utilisation du téléphone cellulaire est interdite. Merci d'ailleurs d'éteindre votre sonnerie de téléphone avant le cours.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<p>Introduction générale (7 septembre) Présentation du professeur et du syllabus. Échanges sur les attentes du professeur et des étudiants. Bref aperçu de la nature du management public. LECTURE OBLIGATOIRE: Charest (2012).</p>	
FONDEMENTS THÉORIQUES ET DISCIPLINAIRES	
<p>Le management public: un tour d'horizon (14 septembre) La nature et les origines du management public. Le management public comme pratique, profession et champ d'étude. La relation entre le management public et l'administration publique. LECTURES OBLIGATOIRES: Lynn (2006); Hood (2005); Learmonth (2005). SÉMINAIRE: Dans quelle mesure le management public est-il vraiment nouveau? L'expression « management public » est-elle simplement une façon plus « sexy » de désigner l'administration publique?</p>	
<p>Les théories en management public (21 septembre) Tour d'horizon de quelques-unes des principales théories du management public. La relation entre la théorie, la recherche et la pratique dans le domaine du management public. LECTURES OBLIGATOIRES: Frederickson et al. (2012), pp. 1-13; 97-129; Pitts et Fernandez (2009); Meier (2015). SÉMINAIRE: Quelle est l'utilité de la théorie dans un domaine appliqué comme le management public? Dans quelle mesure la recherche empirique devrait-elle guider la pratique des gestionnaires publics?</p>	
<p>La spécificité des organisations publiques (28 septembre) Le management public et privé. La dimension publique des organisations. LECTURES OBLIGATOIRES: Gortner, Mahler et Nicholson (1993), pp. 19-53; Andrews, Boyne et Walker (2011). SÉMINAIRE: Existe-t-il un « management générique » qui s'appliquerait autant aux organisations publiques que privées? Les organisations privées sont-elles plus performantes que les organisations publiques?</p>	
<p>Le nouveau management public (5 octobre) Les critiques adressées au modèle traditionnel de l'administration publique. Sources théoriques et idéologiques du nouveau management public (NMP). Examen critique des composantes et des implications du NMP pour la gestion publique. LECTURES OBLIGATOIRES: Boston (2011); Aucoin (2011); Andrews (2011). SÉMINAIRE: Quelle est la valeur ajoutée du nouveau management public pour la gestion des organisations publiques?</p>	
<p>La gouvernance et la participation citoyenne (12 octobre) La « nouvelle » gouvernance. Gestion horizontale. Administration en ligne. Avantages, défis et limites et de la participation citoyenne. LECTURES OBLIGATOIRES: Stoker (2006); Bherer (2011) et l'UN des articles suivants: Boudreau et Caron (2016) OU Simard (2014). SÉMINAIRE: La participation citoyenne est-elle devenue nécessaire à une gestion publique saine et performante? Est-ce que les avantages de la participation dépassent ses coûts?</p>	
Examen de mi-session à domicile (du 12 au 16 octobre)	
FACETTES, ENJEUX ET PRATIQUES DU MANAGEMENT PUBLIC	
<p>Structures organisationnelles et réforme administrative (19 octobre) Les principes d'organisation et les configurations organisationnelles. Restructuration des organisations publiques. LECTURES OBLIGATOIRES: Egeberg (2003); Christensen et Lægneid (2012); Quenneville, Laurin et Thibodeau (2010). SÉMINAIRE: Dans quelle(s) direction(s) devrait-on orienter la réforme des organisations publiques? Quelle est la structure organisationnelle idéale?</p>	
<p>La planification stratégique (26 octobre) La gestion axée sur les résultats dans l'administration publique québécoise. La nature de la stratégie. Théorie et pratique de la planification stratégique dans le secteur public. LECTURES OBLIGATOIRES: Paquin (1992); Ministère du Conseil exécutif (2008) et l'UN des articles suivants: Kayuni (2016) OU Elbanna, Andrews et Pollanen (2016). SÉMINAIRE: Quelle contribution la planification stratégique peut-elle apporter à la gestion des organisations publiques? Comment et à quelle conditions?</p>	
Semaine de lecture (31 octobre au 5 novembre)	

Titre	Date
<p>La mesure de la performance (9 novembre) Fonctions, outils et enjeux de la mesure de la performance. Les types d'indicateurs et les critères d'évaluation. LECTURES OBLIGATOIRES: Voyer (1999), chapitres 3 et 10; Pollitt (2013). LECTURES COMPLÉMENTAIRES: Bouchard et Besse (2009); SCT (2014). SÉMINAIRE: La mesure de la performance peut-elle véritablement améliorer la performance du secteur public? Le cas échéant, comment et à quelles conditions? Dans le cas contraire, pourquoi pas?</p>	
<p>La reddition de comptes (16 novembre) Les dimensions politique, organisationnelle, professionnelle et juridique du concept de reddition de compte. L'interface politique-administration. LECTURES OBLIGATOIRES: Aucoin et Heintzman (2000); Jarvis et Thomas (2012); Grube (2015). SÉMINAIRE: L'obligation de rendre compte contribue-t-elle vraiment à la performance? Les managers publics doivent-ils rester neutres et anonymes ou bien être des supporters enthousiastes du gouvernement?</p>	
<p>La gestion des connaissances et la prise de décision (23 novembre) Les modèles théoriques de la prise de décision dans l'administration publique. Gestion et politiques publiques fondées sur les données probantes. Facteurs contributifs et obstacles à l'utilisation des connaissances. L'apprentissage organisationnel. LECTURES OBLIGATOIRES: Ouimet et coll. (2009); Moynihan et Pandey (2010); Charbonneau et Bellavance (2015). SÉMINAIRE: Comment et pourquoi maximiser l'utilisation des connaissances au sein des organisations publiques?</p>	
<p>Le leadership (30 novembre) Les sources et les formes du leadership dans le secteur public. Les caractéristiques d'un leader. Leadership transactionnel et transformationnel. LECTURES OBLIGATOIRES: Orazi, Turrini et Valotti (2013); Trottier, van Wart et Wang (2008); Seidle, Fernandez et Perry (2016). SÉMINAIRE: Existe-t-il un style optimal de leadership dans le secteur public? Est-ce que tous les managers publics peuvent être des leaders?</p>	
<p>La motivation des employés du secteur public (7 décembre) Les sources intrinsèques et extrinsèques de la motivation. La motivation à l'égard du service public. Les méthodes permettant de renforcer la motivation des employés des organisations publiques. LECTURES OBLIGATOIRES: Giauque, Anderfuhren-Biget et Varone (2014); Forest (2008); Jacobsen et Andersen (2016). SÉMINAIRE: Les incitations financières sont-elles importantes pour attirer et retenir une main-d'oeuvre motivée? Devrait-on rémunérer les fonctionnaires au mérite?</p>	
<p>Examen final (14 décembre)</p>	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation et comptes rendus de lecture	À déterminer	Individuel	25 %
Examen de mi-session (à domicile)	Du 12 oct. 2016 à 17h00 au 16 oct. 2016 à 23h59	Individuel	25 %
Examen final	Le 14 déc. 2016 de 12h30 à 15h20	Individuel	25 %
Production d'un plan stratégique et de fiches indicateurs pour une organisation	Dû le 18 déc. 2016 à 23h59	En équipe	25 %

Critères généraux d'évaluation

- Maîtrise des concepts pertinents du management public
- Appréciation fine et équilibrée des enjeux du management public
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Qualité de l'argumentation (clarté, structure et démonstration) et mobilisation adéquate des références
- Qualité de la langue (à l'oral et à l'écrit).

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation et comptes rendus de lecture

Date de remise : À déterminer

La participation est évaluée sur une base continue. L'étudiant doit par ailleurs remettre deux comptes rendus au cours de la session, aux séances de son choix (un séminaire doit être prévu). Les comptes rendus devront être remis au plus tard avant midi (12h00) le jour des séances choisies. Le journal de bord de participation devra être remis au plus tard 24h après la fin de la séance.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Participation active et informée	15
Comptes rendus (2 X 5 points)	10

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Participation en classe et aux séminaires (DKN-0407)


Un journal de bord de la participation doit être complété à chaque séminaire et remis au professeur dans la boîte de dépôt électronique au plus tard 24 heures après la fin de chaque séance.

Directives de l'évaluation :

Participation. La présence en classe est une condition nécessaire mais non suffisante à la réussite de cet élément d'évaluation. Les étudiants doivent, à chaque séance, participer activement et de manière informée aux séminaires sur le thème de la séance. Les étudiants doivent démontrer, d'une part, qu'ils maîtrisent les arguments, concepts, éléments factuels et résultats empiriques contenus dans lectures obligatoires et, d'autre part, qu'ils ont développé une réflexion personnelle et argumentée sur le thème du séminaire. Il est fortement recommandé de préparer des notes de lectures qui synthétisent les lectures obligatoires pour le séminaire et qui en dégagent les principaux enjeux et pistes de discussion. Enfin, les étudiants doivent remettre au plus tard 24 heures après chaque séance, un journal de leur participation.

Comptes rendus sur les lectures obligatoires. Chaque étudiant devra remettre deux comptes rendus portant sur les lectures obligatoires de la séance, aux dates de son choix (un séminaire doit être prévu).

Fichiers à consulter :  [Critères_comptes-rendus.pdf](#) (78,51 Ko, déposé le 19 août 2016)

 [Journal_de_participation.pdf](#) (61,23 Ko, déposé le 17 août 2016)

Examen de mi-session (à domicile)


Date :	Du 12 oct. 2016 à 17h00 au 16 oct. 2016 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt

L'enseignant évaluera l'examen maison comme un travail plutôt qu'un examen et ce, tant sur le fond que sur la forme. L'étudiant doit ainsi démontrer sa maîtrise des concepts pertinents, avoir recours à une argumentation claire, structurée et efficace, étayer ses réponses par des références aux lectures obligatoires et présenter ses conclusions dans un français impeccable.

Directives de l'évaluation :

L'examen de mi-session est de type « examen maison », soit un examen que vous devez le compléter à la maison à l'intérieur d'une période de temps donnée.

Fichiers à consulter :

 [Critères_examen maison.pdf](#) (74,89 Ko, déposé le 19 août 2016)

Matériel autorisé :

Notes de cours, lectures obligatoires et autres sources documentaires. Il s'agit toutefois d'une activité d'évaluation individuelle.

Examen final

Date et lieu :	Le 14 déc. 2016 de 12h30 à 15h20 , DKN-0407
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	DKN-0407

Directives de l'évaluation :

L'examen final est récapitulatif et portera sur l'ensemble de la matière vue en classe et dans les lectures obligatoires. Il se concentrera toutefois davantage sur la matière et les thèmes de la seconde partie de la session.

Matériel autorisé :

Aucun

Production d'un plan stratégique et de fiches indicateurs pour une organisation

Date de remise :	18 déc. 2016 à 23h59
------------------	----------------------

Le choix de l'organisation devra avoir été approuvé par le professeur au plus tard le 19 octobre. La constitution des équipes, chacune formée de quatre à cinq étudiants, sera effectuée à la première séance.

Mode de travail :

En équipe

Pondération :

25 %


Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Chaque équipe doit choisir une organisation ou une unité administrative du secteur public, du secteur parapublic ou du tiers secteur (association, organisme communautaire, etc.) qui ne possède pas déjà de plan stratégique ni de système de mesure de la performance.

Fichiers à consulter :

 [Critères_travail.pdf](#) (81,28 Ko, déposé le 26 août 2016)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Évaluation de la qualité du français

La qualité de l'expression écrite et orale (syntaxe, vocabulaire, grammaire et orthographe) est un critère d'évaluation important en sciences sociales. Le professeur se réserve ainsi la possibilité de soustraire jusqu'à 10 % des points de la note attribuée pour tout type d'évaluation (travail, examen, présentation orale, etc.) en raison d'une qualité inadéquate de la langue.

Gestion des délais

Tout retard dans la remise des travaux sera pénalisé à raison de 10% par jour de retard, appliquée dans la minute suivant l'échéance fixée par l'enseignant (l'heure de la boîte de dépôt électronique en faisant foi). Cette pénalité pourra être éliminée si le retard est motivé (p. ex., problème de nature médicale ou parentale) ou si une entente préalable a été conclue avec l'enseignant. Le fardeau de la preuve repose toutefois sur les épaules de l'étudiant.

Absence à un examen

Toute absence à une évaluation entraînera la note de zéro. De plus, puisque la participation des étudiants est évaluée à chaque semaine dans le cadre des séminaires, toute absence entraînera une pénalité. Cette pénalité pourra être éliminée si le retard est motivé (p. ex., problème de nature médicale ou parentale) ou si une entente préalable a été conclue avec l'enseignant. Le fardeau de la preuve repose toutefois sur les épaules de l'étudiant.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

La qualité de mon enseignement me tient à coeur. Je vous encourage à me faire part de vos commentaires et suggestions tout au long de la session et à compléter l'évaluation officielle des cours.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le secteur ACSESH au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante :

https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

La *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle* se trouve à l'adresse suivante:

https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passation_examen

Matériel didactique

Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre votre cours sur le Portail ENA sans difficulté, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Navigateurs Internet supportés	
Google Chrome	Télécharger et installer
Mozilla Firefox 3.6 ou +	Télécharger et installer
Apple Safari 5 ou +	Par défaut sur Mac
Microsoft Internet Explorer 10 ou +	Par défaut sur Microsoft Windows
Opéra 15 et +	Télécharger et installer

Logiciels obligatoires	
Adobe Reader Pour lire les PDF dans votre navigateur	Téléchargement et mise à jour
Java Pour déposer des fichiers dans le site de cours	Téléchargement et mise à jour
Adobe Flash Player Pour lire les vidéos, audio et contenu multimédia	<i>(intégré par défaut dans Google Chrome)</i> <i>pour les autres navigateurs :</i> Téléchargement et mise à jour
TeamViewer Pour de l'aide à distance	TeamViewer est l'application utilisée pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Contactez un agent de soutien informatique au 418-656-2131 poste 3278 selon l'horaire en vigueur qui est disponible dans la section <i>Informations Générales</i> de ce site de cours. Pour télécharger l'application, rendez-vous à cette page .

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée.

Dans l'ensemble, la consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS. Il existe toutefois certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT et BlackBerry ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

- Andrews, R. (2011). « NPM and the search for efficiency », dans T. Christensen et P. Lægreid (sous la dir.), *The Ashgate Research Companion to New Public Management* (pp. 281-294). Farnham, UK: Ashgate.
- Andrews, R., Boyne, G. A., et Walker, R. M. (2011). « Dimensions of publicness and organizational performance: A review of the evidence », *Journal of Public Administration Research and Theory*, 21(s3), i301-i319.
- Aucoin, P. (2011). « The political-administrative design of NPM », dans T. Christensen et P. Lægreid (sous la dir.), *The Ashgate research companion to new public management* (pp. 33-46). Farnham, UK: Ashgate.
- Aucoin, P., et Heintzman, R. (2000). « La dialectique de l'imputabilité de la performance dans la réforme de la gestion publique », *Revue internationale des sciences administratives*, 66(1), 51-63.
- Bakvis, H.H. et Jarvis, M.D. (sous la dir.), *From New Public Management to New Political Governance : Essays in Honour of Peter C. Aucoin*. Montréal: McGill-Queen's University Press.
- Bartoli, A. (2005). *Le management dans les organisations publiques* (2e éd.). Paris: Dunod.
- Bherer L. (2011). « Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques », *Participations*, n° 1, p. 105-133.
- Boston, J. (2011). « Basic NPM ideas and their development », dans T. Christensen et P. Lægreid (sous la dir.), *The Ashgate research companion to new public management* (pp. 17-32). Farnham, UK: Ashgate.
- Bouchard, É.-N., et Besse, P. (2009). *Glossaire des indicateurs*. Québec: Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à l'adresse suivante:
http://www.tresor.gouv.qc.ca/cadredegestion/fileadmin/documents/publications/sct/glossaire_indicateurs.pdf.
- Boudreau, C., et Caron, D. J. (2016). « La participation citoyenne en ligne au Québec : Conditions organisationnelles et leviers de transformation », *Recherches sociographiques*, 57(1), pp. 155-176.
- Charbonneau, É., et Bellavance, F. (2015). « Performance management in a benchmarking regime: Quebec's municipal management indicators », *Canadian Public Administration/Administration publique du Canada*, 58(1), pp. 110-137.
- Charest, N. (2012). « Management public », dans L. Côté et J.-F. Savard (sous la dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, [en ligne], <http://www.dictionnaire.enap.ca>.
- Christensen, T., et Lægreid, P. (2013). « Welfare administration reform between coordination and specialization », *International Journal of Public Administration*, 36(8), pp. 556-566.
- Christensen, T., et P. Lægreid, (2010). *The Ashgate Research Companion to New Public Management*. Farnham, Royaume-Uni.
- Denhardt, J. V., et Denhardt, R. B. (2015). *The New Public Service : Serving, not Steering* (4^e éd.). New York: Routledge.
- Dunn, C. (sous la dir.) (2010). *The Handbook of Canadian Public Administration*. Don Mills, ON: Oxford University Press.
- Egeberg, M. (2003). « How bureaucratic structure matters: An organizational perspective », dans B. G. Peters et J. Pierre (sous la dir.), *Handbook of Public Administration* (pp. 116-126). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Elbanna, S., Andrews, R., et Pollanen, R. (2016). « Strategic planning and implementation success in public service organizations: Evidence from Canada », *Public Management Review*, 18(7), pp. 1017-1042.

- Ferlie, E, Lynn, L. E. et C. Pollitt (dir.) (2005), *The Oxford Handbook of Public Management*. Oxford: Oxford University Press.
- Forest, V. (2008). « Rémunération au mérite et motivation au travail: Perspectives théoriques et empiriques pour la fonction publique française », *Revue internationale des sciences administratives*, 74(2), 345-359.
- Frederickson, G., Smith, K. B., Larimer, C. W., et Licari, M. J. (2012). *The Public Administration Theory Primer*. 2e éd., Boulder, CO: Westview Press.
- Giauque, D., Anderfuhren-Biget, S., et Varone, F. (2014). « Motivation à l'égard du service public: revue des développements théoriques et premiers constats empiriques en Suisse », dans G. Joris et C. Fallon (sous la dir.), *Formes et réformes des administrations publiques* (pp. 9-43). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Gortner, H. F., Mahler, J., et Nicholson, J. (1993). *La gestion des organisations publiques*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Grube, D. (2015). « Responsibility to be enthusiastic? Public servants and the public face of "promiscuous partisanship" », *Governance*, 28(3), pp. 305-320
- Hood, C. (2005). « Public management: The word, the movement, the science ». Dans Ferlie, E, Lynn, L. E. et C. Pollitt, *The Oxford Handbook of Public Management* (pp. 7-26). Oxford: Oxford University Press.
- Hughes, O. E. (2012). *Public Management and Administration : An Introduction* (4e éd.). Basingstoke: Palgrave Macmillan
- Jacobsen, C. B., et Andersen, B. L. (2016). « Leading public service organizations: how to obtain high employee self-efficacy and organizational performance », *Public Management Review*, pp. 1-21.
- Jarvis, M. D., et Thomas, P. G. (2012). « The limits of accountability: what can and cannot be accomplished in the dialectics of accountability », dans H. Bakvis et M. D. Jarvis (sous la dir.), *From New Public Management to New Political Governance : Essays in Honour of Peter C. Aucoin* (pp. 271-308). Montréal: McGill-Queen's University Press.
- Joris, G. et Fallon, C. (sous la dir.), *Formes et réformes des administrations publiques* (. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Kayuni, H. M. (2016). « Strategic planning in the Malawi public sector: Potential tool for progress or regression? », *Public Organization Review*, pp. 1-19. doi:10.1007/s11115-016-0345-3
- Lægreid, P. et Verhoest, K.(sous la dir.) (2010). *Governance of Public Sector Organizations: Proliferation, Autonomy and Performance*. London: Palgrave Macmillan UK.
- Learmonth, M. (2005). « Doing things with words: The case of 'management' and 'administration' », *Public Administration*, 83, 617-637.
- Leone, R. P., et Ohemeng, F. L. K. (sous la dir.). (2011). *Approaching Public Administration: Core Debates and Emerging Issues*. Toronto: Emond Montgomery Publications.
- Lynn, Laurence E. (2006). *Public Management Old and New*. New York: Routledge.
- Mintzberg, H. (2004 [1989]). *Le Management : Voyage au centre des organisations*. Paris : Éditions d'Organisation.
- Mazouz, B. (dir.). (2008). *Le métier de gestionnaire public à l'aube de la gestion par résultats: Nouveaux rôles, nouvelles fonctions, nouveaux profils*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Mazouz, B. (dir.). (2014). *La stratégie des organisations de l'État : Contexte d'analyse, paramètres de décision et gestion du changement*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Mazouz, B., et Leclerc, J. (2008). *La gestion intégrée par résultats: Concevoir autrement la performance dans l'Administration publique*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Michaud, N. (sous la dir.) (2011). *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Moynihan, D. P., et Pandey, S. K. (2010). « The big question for performance management: why do managers use performance information? », *Journal of Public Administration Research and Theory*, 20(4), pp. 849-866.

- Meier, K. J. (2015). « Proverbs and the evolution of public administration », *Public Administration Review*, 75(1), pp. 15-24.
- Noordegraaf, M. (2015). *Public Management: Performance, Professionalism and Politics*. London, New York: Palgrave Macmillan.
- Orazi, D. C., Turrini, A., et Valotti, G. (2013). « Le leadership du secteur public : nouvelles perspectives pour la recherche et la pratique », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 79(3), pp. 521-541.
- Osborne, S. P. et Brown, L. (sous la dir.) (2013), *Handbook of Innovation in Public Services*. Cheltenham, UK: Edward Elgar.
- Osborne, S. P. (2010). *The New Public Governance? Emerging Perspectives on the Theory and Practice of Public Governance*. London ; New York: Routledge.
- Ouimet, M., Landry, R., Ziam, S., et Bédard, P.-O. (2009). « The absorption of research knowledge by public civil servants », *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, 5(4), 331-350.
- Paquin, M. (1992). « La planification stratégique dans le secteur public ». Dans. Parenteau, R. (dir.), *Management public: comprendre et gérer les organisations publiques* (pp. 389-402). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Parenteau, R. (sous la dir.) (1992). *Management public: Comprendre et gérer les institutions de l'État*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Peters, B. G. et Pierre, J. (sous la dir.) (2012), *The Sage Handbook of Public Administration*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Pierre, J., et Peters, B. G. (2000). *Governance, politics and the state*. Basingstoke: Macmillan.
- Pitts, David W., et Fernandez, Sergio (2009). « The state of public management research: An analysis of scope and methodology », *International Public Management Journal* 12 (4), pp. 399-420.
- Pollitt, C. (2013). « The logics of performance management », *Evaluation*, 19(4), 346-363.
- Pollitt, C., et Bouckaert, G. (2011). *Public management reform. A comparative analysis: New public management, governance, and the neo-weberian state* (3^e éd.). Oxford: Oxford University Press.
- Proulx, D. (sous la dir.), *Management des organisations publiques : Théorie et applications* (pp. 113-164), 2^e éd., Québec : PUQ.
- Québec. Ministère du Conseil exécutif. Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques. (Octobre 2008). *La planification stratégique au gouvernement du Québec: Théorie et pratique*. Québec: Ministère du Conseil exécutif.
- Québec. Secrétariat du Conseil du trésor. (2014). *Guide sur la gestion axée sur les résultats*. Québec : SCT.
- Québec. Secrétariat du Conseil du trésor (27 novembre 2014). « Qu'est-ce qu'un indicateur de performance? » et « Objectif, indicateur et cible : éléments essentiels de la performance ». Québec: Gouvernement du Québec. Disponibles gratuitement en ligne aux adresses suivantes:
<http://www.tresor.gouv.qc.ca/cadredegestion/actualites/detail-de-la-nouvelle/quest-ce-quun-indicateur-de-performance/index.l>
 ;
<http://www.tresor.gouv.qc.ca/cadredegestion/actualites/detail-de-la-nouvelle/objectif-indicateur-et-cible-elements-essentiels-d>
- Quenneville, M.-È., Laurin, C., et Thibodeau, N. (2010). « The long-run performance of decentralized agencies in Québec », dans P. Lægreid et K. Verhoest (sous la dir.), *Governance of Public Sector Organizations: Proliferation, Autonomy and Performance* (pp. 157-176). London: Palgrave Macmillan UK.
- Rainey, H. G. (2014). *Understanding and Managing Public Organizations* (5e éd.). San Francisco: Jossey-Bass.
- Simard, Louis. (2014). « Effets et évolution des instruments d'action publique participatifs : le cas de la Régie de l'énergie », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 47(01), pp. 159-184
- Seidle, B., Fernandez, S., et Perry, J. L. (2016). « Do leadership training and development make a difference in the public sector? A panel study », *Public Administration Review*, 76(4), pp. 603-613.
- Siegel, D., et Rasmussen, K. (sous la dir.) (2008). *Professionalism and Public Service: Essays in Honour of Kenneth Kernaghan*. Toronto: University of Toronto Press.

Stoker, G. (2006). « Public value management: A new narrative for networked governance? », *The American Review of Public Administration*, 36(1), pp. 41-57.

Trottier, T., Van Wart, M., et Wang, X. (2008). « Examining the nature and significance of leadership in government organizations », *Public Administration Review*, 68(2), pp. 319-333.

Van Wart, M. (2013). « Lessons from leadership theory and the contemporary challenges of leaders », *Public Administration Review*, 73(4), 553-565.

Voyer, P. (1999). *Tableaux de bord de gestion et indicateurs de performance* (2e éd.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.